



MOUNTAIN WILDERNESS

DOSSIER THÉMATIQUE #20

ÉTÉ 2026

DROIT D'ACCÈS À LA NATURE

PRATIQUES SPORTIVES
RESPECTUEUSES

SOMMAIRE

1 / LA MONTAGNE À L'ÉPREUVE DES PRATIQUES SPORTIVES

LA MONTAGNE, DERNIER ESPACE SAUVAGE D'UNE SOCIÉTÉ APPRIVOISÉE? / P4 - 5

VERS UNE ADAPTATION DURABLE DES SPORTS DE MONTAGNE À L'AUNE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE / P6

TRIBUNE - VINCENT VLÈS
LA MONTAGNE N'EST NI UN TERRAIN DE JEU, NI DE SPORTS / P7

COHABITER AVEC LA FAUNE SAUVAGE: LA CONNAISSANCE DES ENJEUX NE RIME PAS TOUJOURS AVEC ACCEPTATION DES RESTRICTIONS / P8

2 / ALLER EN MONTAGNE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

ACCÈS À LA MONTAGNE: FAUT-IL RALENTIR POUR MIEUX PROTÉGER? / P9

ENTRETIEN - JOËL COMBES
ESPACES PROTÉGÉS: ACCÈS LIBRE SOUS CONDITIONS / P10

PORTRAIT - NOLWEN BERTHIER
TRAJECTOIRE VERS UNE PRATIQUE CONSCIENTE / P11

ENTRETIEN - THOMAS AMODEI
GRIMPE À TOUT PRIX? / P12

TRIBUNE - PASCAL SANCHO
LA GRATUITÉ DU SECOURS EN MONTAGNE: UN CHOIX DE SOCIÉTÉ / P13

3 / GARANTIR LE LIBRE ACCÈS À LA NATURE: LES ENJEUX SOCIAUX ET JURIDIQUES

LA MONTAGNE POUR TOUTES ET TOUS / P14

QUAND LES ESPACES NATURELS PRIVÉS SE FERMENT: UN RISQUE POUR LE LIBRE ACCÈS? / P15

CINQ INITIATIVES EN FAVEUR D'UNE MONTAGNE INCLUSIVE ET DU RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ / P16

PORTRAIT - PIERRE TARDIVEL
DU SKI DE PENTE RAIDE À L'ORNITHOLOGIE / P17

TRIBUNE - CÉCILE GUILLARD & CÉDRIC DENTANT
LAISSER LA MONTAGNE NOUS HABITER / P18

COUVERTURE: ARÊTE DES MARBRÉES
MASSIF DU MONT-BLANC
© SANDRA STAVO-DEBAUGE

MOUNTAIN WILDERNESS N°20 - ÉTÉ 2026

MNEI - 5, PLACE BIR HAKEIM
38000 GRENOBLE
04 76 01 89 08
MOUNTAINWILDERNESS.FR
CONTACT@MOUNTAINWILDERNESS.FR
DIRECTRICE DE PUBLICATION:
F. MILLE, PRÉSIDENTE
COORDINATRICE & RÉDACTRICE
EN CHEF: S. STAVO-DEBAUGE
COMITÉ DE RÉDACTION:
F. BREYSSE & P. BURGUIÈRE
CRÉDITS PHOTOS:
LES PHOTOS SONT ISSUES
DE LA PHOTOOTHÈQUE DE MW,
SAUF MENTION CONTRAIRE
MAQUETTE, MISE EN PAGE: N. CARLI
IMPRESSION SUR PAPIER RECYCLÉ:
IMPRIMERIE DES DEUX-PONTS (38)
N° ISSN 2431-9465

DOSSIER THÉMATIQUE

#20

MOUNTAIN WILDERNESS

DOSSIER THÉMATIQUE #20

ÉTÉ 2026

DROIT D'ACCÈS À LA NATURE

PRATIQUES SPORTIVES
RESPECTUEUSES

LES HOUCHEs - MASSIF DU MONT-BLANC © ALEX BUISSE



ÉDITO

ALLER EN MONTAGNE, UNE LIBERTÉ QUI NOUS OBLIGE

La montagne n'appartient à personne, et c'est précisément pourquoi elle appartient à l'ensemble du vivant. Ce principe fondateur de Mountain Wilderness n'a rien d'un acquis. Il est une exigence permanente, un horizon à défendre autant qu'une promesse à honorer.

Les thèses de Biella, texte fondateur de notre mouvement, le formulaient dès 1987 : la wilderness, c'est cet environnement où il est encore possible de « faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les lois naturelles et les dangers. » Un rapport authentique, créatif, transformateur, aux antipodes de la consommation des milieux. Qui a mesuré sa fragilité face à l'immensité d'un versant vierge ne regarde plus le monde comme avant. C'est ce pouvoir-là que nous avons le devoir de préserver.

Or ce pouvoir est aujourd'hui menacé. Par nos pratiques, d'abord : la pression croissante sur les milieux d'altitude, la multiplication des aménagements, la tentation de réduire la montagne à un terrain de jeu balisé et sécurisé. La liberté d'accès ne survit pas à l'irresponsabilité de celles et ceux qui en usent sans égard. Pratiquer la montagne librement suppose d'accepter ses règles, celles du vivant, pas celles du marché.

Il est donc une contradiction que nous ne pouvons plus ignorer : se dire libre en montagne tout en contribuant, par

nos usages, au modèle qui la détruit. Les territoires de montagne portent aujourd'hui les stigmates d'une économie prédatrice à bout de souffle : glaciers qui reculent, enneigement incertain, stations fragilisées. Mais aussi des habitant·es confronté·es notamment à la hausse des loyers et au manque de services. La liberté de fréquenter ces espaces ne peut pas s'abstraire de ce que ces personnes vivent et deviennent. Elle nous engage vis-à-vis d'elles.

À cette exigence s'en ajoute une autre, trop rarement nommée : la montagne reste inaccessible à des millions de personnes minorisées - non par manque de désir, mais surtout par manque de moyens, de codes, de sentiment de légitimité. Une liberté réservée à celles et ceux qui peuvent se l'offrir n'est pas une liberté, c'est un privilège. Défendre le libre accès à la nature implique de se battre pour qu'il devienne réel pour tous·tes. Changer nos pratiques et transformer nos territoires : ces deux urgences sont les deux faces d'une même obligation.

Aller en montagne autrement — plus lentement, plus sobrement, avec plus d'attention — c'est aussi reconnaître que cette liberté n'existe que si la montagne, elle, reste libre d'être elle-même. La liberté d'aller en montagne nous oblige. C'est ce qui en fait la valeur.

CORENTIN / ADMINISTRATEUR DE MOUNTAIN WILDERNESS
CONSIGNY / RÉFÉRENT MONTAGNES EN TRANSITION

LA MONTAGNE À L'ÉPREUVE DES PRATIQUES SPORTIVES

1

LE RESPECT DES ÉQUILIBRES FRAGILES CONDITIONNE L'ACCÈS POUR TOUS-TES À LA NATURE. OR LA MULTIPLICATION DES PRATIQUES SPORTIVES, DES PRATIQUANTS, DES COMPÉTITIONS, ET LES PLAGES HORAIRES ÉLARGIES IMPACTENT DES ESPACES DÉJÀ SOUS TENSION COMME NOUS LE VERRONS DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE. LA MONTAGNE N'EST PAS QU'UN TERRAIN DE JEU. LA PARCOURIR DE MANIÈRE CONSCIENTE, ATTENTIVE AUX AUTRES USAGERS, À LA FAUNE, À LA FLORE ET AU PASTORALISME, TELLE POURRAIT ÊTRE UNE DÉFINITION DES PRATIQUES SPORTIVES RESPECTUEUSES.

LA MONTAGNE, DERNIER ESPACE SAUVAGE D'UNE SOCIÉTÉ APPRIVOISÉE ?

Par Christelle Bakhache - Chargée de projet « Sport de nature » pour Asters, Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

S'IL N'EST PAS NOUVEAU, L'ENGOUEMENT POUR LES SPORTS DE NATURE ET LE TOURISME EN MONTAGNE (HIVER COMME ÉTÉ) S'EST LARGEMENT TRANSFORMÉ SUITE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 EN 2020. LES CONFINEMENTS ONT PROVOQUÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE DU BESOIN DE NATURE. CETTE TRANSFORMATION DES REGARDS SUR LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE (ET LES AUTRES) EST DONC LIÉE À L'ÉVOLUTION DE NOTRE APPROCHE DU SPORT MAIS AUSSI À DES FACTEURS EXTÉRIEURS GLOBALISÉS QUI INTENSIFIENT À LA FOIS LE BESOIN DE NATURE ET LA VULNÉRABILITÉ DE CETTE DERNIÈRE.

L'augmentation de la fréquentation est loin d'être la seule menace qui pèse sur ces milieux naturels. En premier chef, le changement climatique rapide a des effets aigus sur les écosystèmes et les espèces qui y vivent. L'augmentation des températures, la modification des quantités et de la nature des précipitations, la fonte accélérée des glaciers et généralement de la neige, la modification de la couverture des sols et de leur température ont un impact direct sur les êtres vivants, d'autant plus s'ils sont adaptés à ces milieux extrêmes. Ces impacts criants ne peuvent uniquement être gérés à l'échelle des territoires de montagne : leur atténuation dépend de politiques de lutte contre le réchauffement climatique ambitieuses à toutes les échelles. L'adaptation à ces nouvelles conditions est, elle, dépendante de la résilience des écosystèmes, largement réduite par d'autres facteurs qui jouent un rôle important dans le devenir des milieux naturels de montagne.

L'artificialisation est un autre facteur important de dégradation et de fragmentation des écosystèmes de montagne. Les territoires de montagne ont hérité depuis les années 60 d'une logique de développement touristique, souvent au détriment de la continuité

écologique. Les grands travaux d'aménagement des stations de ski ont entraîné une artificialisation importante des milieux naturels. Rejetant la biodiversité et les milieux intacts vers les marges, de même que les activités patrimoniales telles que l'agriculture de montagne, cette industrie du tourisme s'est développée dans une logique de milieux aménagés et sécurisés, rendus accessibles par des infrastructures lourdes modifiant les paysages.

En parallèle, des versants entiers ont été classés en espaces protégés (parcs nationaux, réserves naturelles, etc.) pour affirmer les vocations différentes de certains espaces, limiter l'étalement des infrastructures et parfois en compenser l'impact.

Aujourd'hui certains publics rejettent l'offre touristique basée sur des infrastructures lourdes impactant les paysages et l'accessibilité des milieux au profit de cette montagne moins marquée par les activités humaines intensives et répondant plus à une idée de l'aventure et du « sauvage ».

FRÉQUENTATION CROISSANTE DES MILIEUX NATURELS : REFLET D'UNE ASPIRATION À SORTIR DES ESPACES ARTIFICIALISÉS ?

Dans un contexte de changement climatique et de limitations des espaces naturels disponibles par une occupation des sols par les diverses infrastructures humaines (villes, routes, loisirs, etc.), le déploiement des activités de pleine nature dans les écosystèmes montagnards vient ajouter aux pressions subies par ces milieux.

D'abord ces activités se déploient dans les rares espaces laissés inoccupés par nos autres activités. C'est un choix des pratiquants et parfois une exigence des disciplines d'évoluer dans des milieux peu artificialisés. En cela, ces espaces concentrent donc les écosystèmes fonctionnels.

C'est d'ailleurs l'attrait premier pour les pratiquants. Le champ lexical des sports de nature, et notamment des sports de montagne, déborde de ces idées de conquête, de défi, de sauvage, hors des sentiers battus. Or c'est parce que les sentiers ne sont pas battus, les milieux pas artificialisés, les espaces grandioses, que nous devrions nous interroger sur la manière de fréquenter ces espaces qui nous attirent tant.

LES IMPACTS DE CES FRÉQUENTATIONS

Des impacts liés à l'intensité et à la combinaison des pratiques

Des premiers ascensionnistes aux alpinistes des années 80, chaque génération a laissé sa marque dans l'histoire et dans les paysages. À chaque âge, sa signature qui perdure dans les écosystèmes mais contribue aussi au développement et au patrimoine de ces disciplines sportives.

Ce qui caractérise notre époque n'est pas tant l'impact de chaque individu par rapport à ceux qui nous ont précédés sur les sentiers, mais l'addition de nombreux individus sur les mêmes sentiers, dans les mêmes espaces et avec les mêmes aspirations et une grande diversité de pratiques. Chacun souhaite avoir accès à ce qu'il définit lui-même comme « la nature », aux sites de pratique de son sport, à un îlot de fraîcheur en altitude pour bivouaquer (faute d'y avoir accès plus proche de son domicile), à un plan d'eau, ... la liste des aspirations est longue et les lieux pour y parvenir sont en nombre limité et rendus d'autant plus attrayants par nos modes de communication immédiats et normatifs.

Des impacts différenciés selon les espaces...

Les impacts des pratiques sportives en montagne sont différenciés dans l'espace selon plusieurs critères :

- Le milieu naturel considéré et sa vulnérabilité.
- La saison de pratique.
- L'intensité des pratiques et de la fréquentation.

Ils peuvent être organisés en grands types d'impacts :

- Le dérangement des espèces animales.
- L'érosion.
- La dégradation du couvert végétal.
- La diffusion de polluants chimiques/organiques.
- La fragmentation des écosystèmes par un niveau d'aménagement ou de pratique qui n'est plus compatible avec leurs fonctionnements normaux.
- Les conflits d'usages (avec les autres activités humaines).

...mais indifférenciés selon les pratiques

Cette diversité d'impacts existe pour tous les sports indifféremment de leurs milieux de pratiques : aérien, terrestre, aquatique, estival ou hivernal. Il n'existe pas de sports de nature qui impactent l'environnement et d'autres pas. Tous les pratiquants ont un impact et c'est la combinaison de ces impacts qui porte atteinte de manière durable à la santé des populations et des écosystèmes.

ET POUR LES RÉDUIRE ?

Face à l'engouement pour certains sites et itinéraires, deux choix se présentent aux territoires et aux gestionnaires d'espaces naturels : adapter les itinéraires à leur fréquentation ou adapter la fréquentation aux milieux traversés.

Ce second choix est le plus respectueux des milieux naturels mais pose des questions en termes d'équité sociale d'accès à la nature. Beaucoup de gestionnaires d'espaces naturels se dirigent par conséquent plutôt vers l'éducation d'un maximum de pratiquants sur les bons comportements à adopter pour limiter ces impacts : rester sur les itinéraires balisés ; ne pas sortir des sentiers ; éviter les zones sensibles en hiver (couvert forestier, zones de quiétude) ; pratiquer de jour plutôt que de nuit...

Tous ces comportements visent à autoriser des moments et des lieux de quiétude pour la faune, tout en sauvegardant les milieux naturels des impacts décrits ci-dessus. Si ces messages sont perçus positivement par les pratiquants, ces derniers ne changent pas

toujours de comportements. Hélas, dans une société dominée par le partage numérique d'exploits quotidiens, où chacun cherche à se faire sa place dans le marché de l'attention, le coût du renoncement demeure parfois trop cher à payer quand le seul à vous remercier sera le bouquetin que vous n'avez pas dérangé. Lutter contre cette tendance demande à revisiter à la fois nos comportements en montagne et les normes mêmes qui régissent la définition de nos sports de montagne et des exploits que chacun raconte.



© GUILLAUME COLLOMBET (PHOTOMONTAGE)

VERS UNE ADAPTATION DURABLE DES SPORTS DE MONTAGNE À L'AUNE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Par Anne-Sophie Crépeau - Docteure en sociologie

PEU D'ÉTUDES S'INTÉRESSENT AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES PRATIQUES ESTIVALES DE SPORTS DE MONTAGNE. POURTANT, LES IMPACTS SONT PERCEPTIBLES ET CONTRIBUENT À CHANGER LES PRATIQUES FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES.

Si l'adaptation des pratiquants des sports de montagne a récemment été étudiée chez les alpinistes¹ et les guides de haute montagne², la dimension « durable » de l'adaptation n'avait jusqu'alors pas encore été interrogée à l'échelle des individus. Pourtant, les activités récréatives contribuent indéniablement au changement climatique. Sur la base de ce constat, une étude³ a été menée entre 2022 et 2024 auprès de pratiquants de sports de nature de moyenne montagne, dans les Parcs Naturels Régionaux du Vercors et du Massif des Bauges, afin de comprendre comment ces derniers s'adaptaient.

L'ADAPTATION DURABLE, ENTRE ADAPTATION ET ATTÉNUATION

S'adapter au changement climatique lorsque l'on est sportif de montagne, c'est avant tout limiter les effets du changement climatique sur sa pratique. La stratégie la plus plébiscitée consiste à décaler son activité dans l'espace, en choisissant un site de pratique pour lequel les conditions sont les plus favorables. Le fait de décaler son activité dans le temps, que ce soit plus tôt ou plus tard dans la journée, ou à une saison devenue plus favorable, a conquis de nombreux adeptes des sports outdoor. Pour les multi-pratiquants, l'adaptation est en général facilitée en passant d'une activité à l'autre, au gré des conditions de pratique. Il est en effet relativement aisé pour un pratiquant qui s'adonne à plusieurs activités de jongler entre les disciplines et une météorologie de plus en plus capricieuse. Il fait trop chaud pour randonner ou faire du VTT ? Allons chercher la fraîcheur sous terre ou dans l'eau !

Or, s'adapter durablement ne se réduit pas à s'adapter en réaction au changement climatique, mais implique une approche anticipative. Elle nécessite non seulement la mise en place d'actions d'atténuation du changement climatique, mais également des actions pro-environnementales (écogestes, préservation de la biodiversité, etc.), la frontière entre préservation environnementale et atténuation du changement climatique étant relativement poreuse. Si les actions d'adaptation sont mises en place en premier recours pour pratiquer malgré les nouvelles contraintes, les actions d'atténuation s'avèrent plus difficiles à mettre en œuvre. Le fait de limiter l'usage des déchets plastiques dans le cadre de la pratique, de trier ses déchets, de se nourrir avec des produits locaux, ou encore de prolonger au maximum la durée de vie du matériel sont des actions communément déclarées par les répondants. De même, pratiquer plus proche de son domicile pour limiter les transports est une mesure qui semble facile à mettre en œuvre par les pratiquants.

UNE AUTRE MANIÈRE DE PRATIQUER

En revanche, les répondants sont peu nombreux à déclarer diminuer leur pratique ou à utiliser un moyen de transport moins polluant pour diminuer l'impact de leur pratique. C'est pourtant le cas de jeunes pratiquants interrogés en entretien qui s'engagent dans l'atténuation en combinant plusieurs pratiques comme le vélo et le canyoning, ou en combinant le trail et la natation en lac : « *Souvent on fait un mixte des deux qui est assez cool, on [court] pour aller au lac, on nage un bon moment, voire avec une bouée pour avoir toutes nos affaires dedans, pour faire un aller simple le long du lac.* » Bien que ces pratiques restent marginales, elles montrent qu'une autre manière de pratiquer reste possible. Les entretiens ont également révélé que ces comportements vertueux s'inscrivaient dans une démarche globale qui touche toutes les sphères de vie, de la sphère personnelle à la sphère professionnelle.

1 - Salim et al. (2023)

2 - Mourey et al. (2020)

3 - Crépeau (2025)

CIRQUE DE TROUMOUSE - HAUTES-PYRÉNÉES © FLORIAN RACACHÉ

LA MONTAGNE N'EST PAS UN TERRAIN DE JEU, NI DE SPORTS

PAR VINCENT VLÈS, PROFESSEUR ÉMÉRITE DES UNIVERSITÉS EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME, ADMINISTRATEUR DE MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE, CO-RÉFÉRENT DU GROUPE DE TRAVAIL AMÉNAGEMENT

Alors qu'agropastoralistes et voyageurs ne traversaient ces contrées que pour des courtes périodes et la nécessité d'une traversée qui ne remettait pas en cause leurs équilibres, les colonnes de trekkeurs, les groupes de randonneurs ou de skieurs, les vététistes mettent toujours plus en surcharge un milieu d'une extrême fragilité biologique. C'est notre nombre et nos pratiques qui posent problème, souvent, pour les équilibres naturels de ces milieux. Mais aussi pour le nôtre, car la montagne est un refuge, elle nous donne à vivre des expériences entre humains et non-humains et nous illumine de l'intérieur.

Préserver l'intégrité des écosystèmes et leurs fonctionnalités conduit à une éthique environnementale, celle de l'émergence des préoccupations et des actions en faveur de la protection de la montagne. Les différents débats autour de sa préservation ont contribué à renforcer son écologisation par des politiques publiques. Ce processus, apparu aux USA dans la politique des parcs et l'adoption du *Wilderness Act* en 1964, fonde le respect que l'on doit à ces espaces. Le critère dominant qui les rend irremplaçables est la sensation puissante de solitude. Ni protégés, ni aménagés, ses habitats nous accueillent sans que personne nous dise quel chemin emprunter. Leur viabilité est celle des espèces qui y habitent et qui sont propices à l'éclosion des sens. Elle dépend des continuités écologiques qui nécessitent le maintien permanent de corridors pour assurer leur cycle de vie tout en favorisant les échanges génétiques entre les populations. La fragmentation de cette *wilderness*¹ par les activités sportives contribue à rendre difficile la continuité spatio-temporelle des corridors. S'en suivent des phénomènes de surfréquentation ponctuelle. Le bruit, le piétinement, le dérangement des sports de nature rendent nécessaires, impératives même, la conception et la conduite d'opérations de maîtrise de l'incidence globale de la fréquentation afin de minimiser les conséquences de la fréquentation sur la biodiversité, par une régulation. L'interdiction d'accès serait contraire à l'accès pour tous à la beauté naturelle.

Développées ces dernières décennies, les politiques de gestion des capacités de charge² exigent des outils de régulation : quotas d'accès quotidien, péages, éloignement des parkings. Leur choix requiert un portage politique impliquant la participation de tous afin d'évaluer, à des fins de gestion, l'impact environnemental des pratiques de sports de nature. La méthode consiste à définir une série d'indicateurs de pression permettant de faire la part de l'admissible et de l'inadmissible (irréversibilité du processus de dégradation). La méthode de calcul du seuil de tolérance est complexe et fait l'objet d'un processus de planification locale. On y évalue les états de saturation (impossibilité d'accueil supplémentaire) et de dénaturation (perte des caractères originaux et destruction des milieux). La gouvernance et les modalités de la gestion de ces flux, la préservation de la biodiversité, de la qualité et de l'expérience de la nature se posent désormais en montagne tant pour les visiteurs que pour les gestionnaires. À nous d'y veiller.

1 - La *wilderness* (« zone de nature sauvage » en français) est un terme associé à la culture étasunienne, et bien qu'il n'y ait pas de définition unique, la *wilderness* désigne communément un espace de nature sauvage, non impacté par les activités humaines (Nash, 2014; Locquet et Héritier, 2020).

2 - La capacité de charge évalue le nombre maximum de personnes qui peuvent se rendre dans un lieu et le visiter au même moment sans provoquer la destruction de son environnement physique, écologique et de biodiversité, ni une diminution inacceptable de la satisfaction des visiteurs.

COHABITER AVEC LA FAUNE SAUVAGE : LA CONNAISSANCE DES ENJEUX NE RIME PAS TOUJOURS AVEC ACCEPTATION DES RESTRICTIONS

Par Léna Gruas¹ - Sociologue du sport, maîtresse de conférences à l'université de Bretagne occidentale

CHACQUE HIVER, DES MILLIERS DE SKIEURS ET SKIEUSES DE RANDONNÉE S'ÉLANCENT DANS LES MASSIFS ALPINS. CHACQUE ÉTÉ, DES MILLIERS DE RANDONNEURS ET RANDONNEUSES EN PARCOURENT LES SENTIERS. CES PRATIQUANT-ES DÉCLARENT SOUVENT UN FORT ATTACHEMENT À LA NATURE, AUX ESPACES MONTAGNARDS ET AUX PAYSAGES QU'ILS-ELLES TRAVERSENT. POURTANT, LEUR CONNAISSANCE DES STATUTS DE PROTECTION OU DE LA FAUNE SAUVAGE QU'ILS POURRAIENT RENCONTRER EN CES LIEUX VARIE CONSIDÉRABLEMENT.

Le premier enseignement de l'enquête² est le suivant : la proximité géographique est un puissant moteur de connaissance. Les habitant-es vivant à proximité immédiate de leur site de pratique maîtrisent mieux les statuts de protection de leur massif, connaissent davantage les espèces animales présentes et sont bien plus nombreux-ses à avoir entendu parler des zones de tranquillité pour la faune sauvage (secteurs où l'accès est limité pour préserver le repos, notamment en hiver).

LES LOCAUX-ALES SAVENT, LES VISITEUR-SES SAVENT MOINS

À l'inverse, les visiteur-ses venu-es de plus loin affichent un niveau de connaissance plus faible. Ce résultat peut sembler intuitif : on connaît mieux son voisinage que des territoires plus lointains. Le type de pratique compte également puisque les skieur-ses de randonnée se révèlent globalement mieux informé-es que les randonneur-ses estivaux-ales, notamment sur les zones de quiétude. Cela s'explique en partie par le fait que ces dispositifs ont d'abord été mis en place pour limiter le dérangement hivernal de la faune, et que les campagnes de communication ciblent davantage cette saison. Le niveau de technicité de l'activité joue aussi un rôle : le ski de randonnée requiert un apprentissage plus long, une préparation millimétrée des sorties, ce qui favorise l'acquisition de connaissances sur les milieux de pratique.

« CONNAÎTRE » EST NÉCESSAIRE, MAIS PAS SUFFISANT

Les résultats de l'enquête deviennent particulièrement intéressants lorsque l'on s'intéresse à l'acceptation de potentielles restrictions, spatiales ou temporelles, pour préserver la biodiversité. On pourrait supposer que mieux connaître un milieu conduit à mieux accepter les mesures prises pour le protéger, mais la réalité est plus complexe. Si une large majorité des personnes interrogées se dit favorable à des limitations temporaires, les locaux-ales sont les plus réticent-es aux restrictions d'accès. Ce paradoxe apparent rappelle un phénomène bien documenté : l'effet NIMBY (*Not In My Backyard* – que l'on pourrait traduire par « surtout pas chez moi »). Savoir que des mesures de protection sont nécessaires en général ne signifie pas de les accepter dans son quotidien, sur ses propres « terrains de jeu ». Pour les locaux-ales, la montagne n'est pas une destination touristique occasionnelle : c'est un espace de vie, souvent perçu comme un espace de liberté, d'identité. Les visiteur-ses plus lointain-es, expriment paradoxalement une plus grande disposition à accepter ces restrictions d'accès. Peut-être précisément parce qu'ils ne les vivent pas comme une contrainte quotidienne, ou parce que pour elles et eux, fréquenter un espace préservé fait partie d'une expérience recherchée, valorisante, que la réglementation contribue à authentifier. De même, les randonneur-ses à ski sont aussi plus réticent-es que les randonneur-ses à pied vis-à-vis de ces restrictions.

VERS UNE SENSIBILISATION CIBLÉE

Ces résultats indiquent qu'informer tout le monde de la même façon n'est probablement pas synonyme d'informer efficacement. Les visiteur-ses occasionnel-les ont besoin d'une information claire, accessible, au plus près des lieux de pratique. Les locaux-ales ont besoin d'être associé-es aux décisions, intégré-es dans des processus de concertation, pour transformer leur connaissance du territoire en engagement partagé plutôt qu'en résistance.

1 - « Côtayer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel » de Léna Gruas – Thèse consultable ici : <https://hal.science/tel-03544466>

2 - Voir l'article « From the Crowded Valleys to the Preserved Summits: Mountain Sports Participants' Attitudes Toward Protected Areas in the Sprawling Urban Areas of the Northern French Alps » publié dans la revue *Mountain Research and Development* en 2022 (Gruas L., Perrin-Malterre C. et Loison A.).

VANOISE - HAUTE MAURIENNE © GUILLAUME COLLOMBET



ALLER EN MONTAGNE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

2

« GAGNER DU TEMPS, C'EST PERDRE LE MONDE », ÉCRIVAIT PAUL VIRILIO, LE PHILOSOPHE CRITIQUE DE LA TYRANNIE DE LA VITESSE VUE COMME UNE VIOLENCE. SI LA VITESSE PEUT PARFOIS ÊTRE UNE ALLIÉE EN MONTAGNE POUR S'EXPOSER MOINS LONGTEMPS, ELLE RÉDUIT AUSSI CE QUE L'ON TRAVERSE, L'EXPÉRIENCE VÉCUE LÀ-HAUT. CETTE DEUXIÈME PARTIE INVITE À CONSCIENTISER NOS PRATIQUES SPORTIVES, LIMITER NOS IMPACTS, REPENSER NOS LIBERTÉS À L'AUNE D'UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ET DE LA PRÉSERVATION DES MILIEUX.

ACCÈS À LA MONTAGNE : FAUT-IL RALENTIR POUR MIEUX PROTÉGER ?

Par Tom Martin - Chargé de mission Changer d'Approche chez Mountain Wilderness France

« CHANGER D'APPROCHE, CE N'EST PAS PERDRE SON TEMPS, C'EST PRENDRE SON TEMPS », SLOGAN PORTÉ PAR MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE DEPUIS LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CHANGER D'APPROCHE EN 2007. SI L'ACCESSIBILITÉ DES TERRITOIRES DE MONTAGNE A PROGRESSÉ DEPUIS, NOTRE SOCIÉTÉ S'INSCRIT TOUJOURS DANS UNE LOGIQUE D'ACCÉLÉRATION GÉNÉRALISÉE. OR LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE, AU MÊME TITRE QUE CELLES ET CEUX QUI LES FRÉQUENTENT OU Y VIVENT, EN SUBISSENT LES EFFETS.

La montagne se réchauffe à vue d'œil et la biodiversité s'effondre. Si l'on ne protège véritablement que ce que l'on aime et connaît, être touché dans son être par les dévastations pourrait être un levier d'engagement collectif. Mais comment ralentir concrètement pour mieux préserver et s'émerveiller des milieux montagnards ?

COMMENT RALENTIR ?

À titre individuel, on peut toujours préférer une sortie naturaliste à une course pour marquer des points sur Strava¹, consacrer du temps à des actions bénévoles comme le démontage d'installations obsolètes, privilégier des itinérances... En somme, se questionner sur son propre rapport à la montagne. Mais cela reste insuffisant si, dans le même temps, les acteurs économiques dominants des territoires de montagne persistent dans leur logique de concurrence permanente et dans une fuite en avant du « toujours plus » : course à la performance, agrandissement de routes², organisations de méga-événements³, nouveaux téléphériques et fascination pour l'optimisation par l'intelligence artificielle⁴. Cette montagne « à consommer » banalise des usages peu compatibles avec la préservation des milieux et renforce la pression globale exercée sur ces territoires.

CHANGER D'ÉCHELLE POUR SORTIR DU « TOUJOURS PLUS »

Il est plus aisé d'en appeler à la responsabilité individuelle des pratiquant-es que de s'attaquer à la problématique de l'aménagement en montagne et aux imaginaires de la performance. La sensibilisation des pratiquant-es peut avoir un impact concret mais ne saurait suffire. Il est essentiel de s'attaquer aux projets participant de la marchandisation de nouveaux espaces et activités en montagne, dérégulant *in fine* les pratiques.

Chez Mountain Wilderness, nous nous mobilisons pour transformer les dynamiques à l'œuvre et plébisciter la limitation des accès aux moyens motorisés. Notamment en reculant des points d'accès motorisés pour les départs de randonnée, afin de favoriser une approche en mobilités douces. Des expérimentations ponctuelles existent — routes réservées, cols sans voiture —, nous appelons à leur généralisation.

ALTERNATIVES AU « TOUT VOITURE »

Réduire la place de la voiture individuelle implique de développer des alternatives ambitieuses : réinvestir dans les lignes ferroviaires locales, mettre en place des tarifications solidaires pour les transports en commun, renforcer l'offre de bus dans les vallées et des solutions adaptées pour le dernier kilomètre (location de vélos, autopartage, dispositifs d'auto-stop organisé, etc.). Ces leviers sont multiples et doivent être déployés de manière concertée, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Socle de la démarche Changer d'Approche, les mobilités douces favorisent le ralentissement, induisent un rapport différent au monde et permettent de développer une relation plus sensible et attentive aux milieux montagnards où l'approche elle-même est une expérience. En facilitant la résonance⁵ avec les espaces de montagne, elles amènent à s'engager collectivement pour leur protection.

1 - Application permettant de suivre et partager ses courses à pied et sorties à vélo.

2 - « Dans les Cévennes, des travaux gigantesques pour une mini-route », Marie Astier pour *Reportage*, 10/2024.

3 - Voir les mobilisations contre Tomorrowland Winter à l'Alpe d'Huez.

4 - « Comment l'intelligence artificielle peut être utilisée dans les stations de ski », Anne Chovet, *Radio France*, 02/2025

5 - Le sociologue Hartmut Rosa définit la résonance comme une relation de qualité au monde.



LAC DE GAUBE - CAUTERETS - HAUTES PYRÉNÉES © LAURENT NÉDÉLEC - PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

ESPACES PROTÉGÉS : ACCÈS LIBRE SOUS CONDITIONS

*Entretien avec Joël Combes - Chargé de mission tourisme durable pour le Parc national des Pyrénées
Par Sandra Stavo-Debaugue, coordinatrice du dossier thématique*

AVEC SES 45 700 HECTARES EN ZONE CŒUR PROTÉGÉE ET 65 COMMUNES ADHÉRANT À SA CHARTE, LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES FÊTERA SES 60 ANS EN 2027. SON ACCÈS LIBRE N'EST PAS SYNONYME D'ABSENCE DE RÈGLES, COMME NOUS ALLONS LE VOIR AVEC JOËL COMBES, CHARGÉ DE MISSION TOURISME DURABLE DU PARC.

L'ACCÈS À LA NATURE EST-IL LIBRE DANS UN PARC NATIONAL ?

L'accès à la nature est libre dans un Parc national, mais les pratiques et les comportements doivent tenir compte de la fragilité des lieux et des différents usages. Tout n'est pas possible et cette recherche de « liberté » peut poser certaines difficultés.

SUR QUOI REPOSE LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES ?

La charte est un projet de territoire qui repose sur deux piliers : des objectifs de préservation de l'ensemble des patrimoines (naturels, culturels, paysagers) et des orientations en faveur du développement durable du territoire. Elle aborde l'ensemble des usages : le pastoralisme, la forêt, l'eau, le tourisme.

QU'EN EST-IL CONCERNANT LES PRATIQUES SPORTIVES ?

La randonnée pédestre, l'escalade et le ski de randonnée sont des activités « historiques » pratiquées dans la zone cœur du Parc. Néanmoins, tout aménagement ou équipement nécessaire à ces activités (voie d'escalade par exemple) est soumis à autorisation du Parc national.

Pratiquée bien avant la création du Parc, la pêche fait l'objet d'une réglementation spécifique.

Certaines activités engendrant nuisances et impacts sur les milieux et les espèces, comme le VTT ou les activités de loisirs motorisées, sont interdites par décret.

D'autres activités de pleine nature ont été réglementées, comme le vol libre en 2015. À l'issue d'une concertation, des sites de décollage et d'atterrissage, des couloirs et des périodes de vol ont été définis et traduits dans un arrêté. Ils tiennent compte des enjeux environnementaux et des usages (pastoralisme, fréquentation touristique). Des déclarations de vols sont demandées, un bilan est réalisé chaque année.

Une démarche similaire est en cours pour les activités nautiques et aquatiques (canyons, plongée, canoë-kayak, paddle, ruisseling, baignade, etc.). Dans un contexte de réchauffement climatique et de développement de nouvelles pratiques en montagne, un état des lieux et une analyse de ces pratiques ont été partagés, évaluant le niveau de compatibilité avec les espèces à enjeu et les écosystèmes. L'objectif est de concilier la pratique sportive et de loisirs avec ces enjeux. Une adaptation ou une réglementation des pratiques concernant ces activités pourrait être adoptée prochainement. La démarche s'attache également à préserver le « caractère » paysager et culturel du lieu : un Parc national n'est ni une base de loisirs, ni un espace balnéaire, mais un espace patrimonial.

En parallèle, le Parc national s'investit dans la sensibilisation des encadrants, pratiquants, professionnels de l'accueil et du tourisme aux bons comportements à adopter au regard des dérangements et des impacts potentiels des activités de pleine nature. Un guide des « bonnes pratiques » est en cours de création.

SUR LES ZONES DU PARC EN TENSION, QUELLES SOLUTIONS METTEZ-VOUS EN ŒUVRE ?

On note des pics de fréquentation tout au long de l'année avec des phénomènes de saturation des accès sur certains sites d'accueil, portes d'entrée vers la zone cœur. Des solutions alternatives à la voiture sont expérimentées (navettes, taux d'occupation en temps réel, répartition des flux dans le temps et dans l'espace...). En montagne, certains lacs et refuges concentrent des fréquentations importantes (bivouac, itinérance, passage) ce qui pose des difficultés de gestion pour ces bâtiments et peut générer des impacts potentiels sur les milieux environnants. Nous avons concentré des moyens sur la sensibilisation, la médiation, l'implication d'acteurs relais (Office de tourisme, Syndicat d'initiative, professionnels de la montagne).

Douze médiateurs maraudent toute la saison en montagne, les gardes-moniteurs organisent des points de rencontre avec le public. La médiation, au-delà de l'accueil et de l'information du public, permet de créer du lien entre les usages.

NOLWEN BERTHIER TRAJECTOIRE VERS UNE PRATIQUE CONSCIENTE

PAR SANDRA STAVO-DEBAUGE, COORDINATRICE DU DOSSIER THÉMATIQUE

Sixième femme à grimper une voie cotée 9a+, la grimpeuse professionnelle Nolwen Berthier, installée à Aix-en-Provence, utilise sa voix et sa médiatisation pour sensibiliser aux enjeux écologiques et inspirer le monde du sport. Ingénieure de formation, elle accompagne également les organisations et entreprises vers des modèles plus soutenables via son collectif mission:possible, facilitateur d'intelligence collective avec l'objectif d'aller vers un monde vivable et juste.

« Ce n'est pas parce que l'on pratique un sport outdoor que l'on est engagé-e pour l'écologie¹ », écrit la grimpeuse professionnelle Nolwen Berthier dans l'essai *Le monde du sport face à l'urgence écologique*. « La biodiversité est la grande oubliée dans notre activité », déplore-t-elle. « De plus en plus de personnes retranscrivent en falaise la pratique qu'elles ont développée en salle, sans avoir conscience de l'impact que cela a de grimper en extérieur, de déranger les animaux, de piétiner la flore. Bivouac en forêt ou près des rivières, grimpe de nuit avec des projecteurs, bruit avec de plus en plus d'enceintes à la falaise, la magnésie dont on connaît peu l'impact... tout ça pose des problèmes de pollution », observe-t-elle. Elle s'inquiète du fort individualisme qui règne quand il s'agit de broser les voies pour enlever les surcharges de magnésie et prendre soin collectivement des sites. Elle fustige également la logique de consommation à l'œuvre : collectionner les voies et les sites lointains ou encore l'achat de gadgets pour la performance.

PLUS IL Y A DE GENS QUI GRIMPENT, PLUS ON CONSOMME LA NATURE SANS CONSCIENCE

Née en 1993 à Lyon, elle a abordé l'escalade par la salle, performé en équipe de France une dizaine d'années, jusqu'à ses 24 ans, tout en menant ses études à l'INSA en « énergie et environnement ». Ne se reconnaissant pas dans les métiers qu'on lui proposait chez EDF ou TotalEnergie, la jeune ingénieure a opté pour un stage de

fin d'étude à Aix-en-Provence comme responsable RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) pour un campus d'innovation. Écrire la stratégie RSE fut une épiphanie : plongée dans les enjeux écologiques liés aux transports, à l'alimentation, au travail et à la gouvernance, sa vie a changé : « Une fois qu'on a ces connaissances, on ne peut plus faire comme avant. » Elle transformera du même coup sa pratique de l'escalade, quittant la compétition et les salles pour les falaises, privilégiant des projets où la performance s'inscrit dans les limites planétaires : « Je vais rechercher des lignes proches de la maison exceptionnelles par leur graphisme, leur cadre et leur gestuelle, mais auxquelles nous n'accordons pas toujours de valeur car elles ne sont pas sur les réseaux sociaux. » C'est la ligne mythique Supercrackinette à Saint-Léger cotée 9a+, cotation qu'elle est la sixième femme au monde à atteindre, qui lui apporte notoriété et carrière de grimpeuse professionnelle à mi-temps en 2022.

UNE MÉDIATISATION AU SERVICE DU VIVANT

Elle choisit de mettre sa médiatisation au service de la promotion d'une pratique de l'escalade respectueuse de la flore et de la faune et de la sensibilisation de sa communauté aux enjeux écologiques et sociétaux. Sa web-série *Une voie pour la nature* vise notamment à rendre accessible la parole scientifique à la communauté de l'escalade et à repenser notre rapport au vivant en considérant les autres êtres vivants comme nos égaux. L'enjeu pour la sauvegarde du vivant est de passer d'une vision individuelle — les petits gestes ne suffisant pas — à une vision collective : « Il y a des personnes engagées à titre personnel en faveur de l'écologie et de la biodiversité dans les institutions publiques et privées, mais c'est tout un système qui doit profondément se transformer : les fédérations, les sponsors, les clubs, les médias... Notre approche du sport doit changer. »

1 - *Le monde du sport face à l'urgence écologique* – récits engagés, sous le marrainage de Nolwen Berthier, Éditions la plage, 2025.

ANNOT - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE © JAN NOVAK



GRIMPE À TOUT PRIX ?

Entretien avec Thomas Amodei - Botaniste et cordiste
Par Sandra Stavo-Debaugue, coordinatrice du dossier thématique

INSTALLÉ À SAINT-JEAN-EN-ROYANS AU PIED DU VERCORS ET FÉRU DE VERTICALITÉ, THOMAS AMODEI EST INGÉNIEUR FORESTIER DE FORMATION, BOTANISTE ET CORDISTE. VIA SON BUREAU D'ÉTUDE « INVENTAIRE VERTICAL », IL RÉALISE DES INVENTAIRES FLORISTIQUES POUR DES COLLECTIVITÉS OU ADMINISTRATIONS (PARC DU VERCORS, PARC DES BARONNIES, DÉPARTEMENT DE LA DRÔME, ETC.). IL AGIT AUSSI COLLECTIVEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION CLIPPE POUR LA VEILLE DES SITES D'ESCALADE DANS LE ROYANS.

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉQUIPÉ DES FALAISES ?

J'ai équipé quatre ou cinq voies il y a une dizaine d'années. C'est plaisant d'équiper une voie d'escalade, mais je ne le ferais plus aujourd'hui. Dans le Royans-Vercors, il y a déjà des milliers de voies équipées.

COMMENT L'ÉQUIPEMENT D'UNE FALAISE S'ORGANISE-T-IL ?

Il n'y a pas vraiment de coordination ou de ligne directrice locale. C'est plus une approche « freestyle » : invoquant la « liberté » d'équipement, les équipiers agissent souvent de manière individuelle. Les questions de biodiversité et de propriété privée viennent souvent dans un second temps.

ET LA GESTION DES SITES D'ESCALADE ?

La gestion des sites d'escalade a dû se réorganiser suite au déconventionnement¹ de la FFME (Fédération française de la montagne et de l'escalade). Ces conventions sont en train d'être reprises par d'autres collectivités ou départements, comme en Isère. Pour les sites conventionnés du Royans-Vercors, la responsabilité est portée par la communauté de communes Royans-Vercors avec le soutien financier et technique du département de la Drôme. La partie technique de veille et d'entretien des sites conventionnés est assurée par Clippe, association locale comptant une centaine de bénévoles. Je suis intervenu pour parler flore et biodiversité des falaises lors de journées de veille.

COMMENT PARLEZ-VOUS DE LA FALAISE ET DE SON ÉCOSYSTÈME ?

Je raconte l'histoire des plantes des falaises, comment elles fonctionnent, ce qu'on en sait, ce qu'on ne sait pas, leur aire de répartition, l'histoire de leurs noms, je montre leur beauté, pour essayer de faire connaître. La sensibilisation des grimpeurs passe par la connaissance et la compréhension de la flore et de la faune des falaises, plutôt que par le jugement.

LA COMMUNAUTÉ DE LA GRIMPE EST-ELLE RÉCEPTIVE ?

Il y a de l'intérêt de la part de certains grimpeurs. Mais la diversité floristique des parois ou des pieds de paroi n'est souvent pas perçue, plus par méconnaissance. Quand les gens vont grimper en loisir, ils ne sont pas toujours dans une disposition idéale pour écouter des histoires sur des plantes.

L'ESCALADE N'EST POURTANT PAS DÉNUÉE D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ?

En effet, dans certaines voies, l'équipement implique de brosser, d'enlever les plantes et la terre pour rendre les prises propres. Notez qu'on est de fait hors-la-loi si on arrache une plante protégée... Un impact plus difficile à pressentir mais assez important, c'est la dégradation des pieds de falaises. Les baumes et pieds de parois sont des milieux végétaux particuliers, nitrophisés par la faune sauvage



INVENTAIRE FLORISTIQUE DANS LES GORGES DE L'ARDÈCHE © BIDAT

POTENTILLA CAULESCENS (POTENTILLE À TIGE COURTE) - PLANTE EMBLEMATIQUE DES PAROIS CALCAIRES DÉVERSANTES © THOMAS AMODEI

légèrement grattés, abritant des espèces rares et patrimoniales. Ce sont des friches « primaires » (naturelles). Piétinés et érodés dans les sites très fréquentés, ces milieux sont vraiment dégradés.

IL Y A UNE AMBIVALENCE ENTRE LA SÉCURISATION ET L'ÉLITISME ?

Est-ce qu'on aménage pour le plus grand nombre ? - auquel cas on dégrade plus puisque la fréquentation va augmenter - ou est-ce qu'on équipe moins ? C'est une question.

On discute souvent du sujet « équipement et biodiversité » dans mon cercle de grimpeurs, équipiers et guides de haute montagne et on n'est pas tous d'accord. Quand des copains me disent qu'ils ont équipé un nouveau site, au-delà des problématiques environnementales, ce qui me touche, c'est que l'être humain a encore une fois laissé son empreinte sur des milieux et des habitats naturels. Les falaises et les milieux rupestres sont l'un des derniers milieux primaires non touchés par les activités humaines.

1 - Les conventions ont été mises en place principalement pour dégager de toute responsabilité le propriétaire d'un site naturel.

TRIBUNE

LA GRATUITÉ DU SECOURS EN MONTAGNE : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

PAR PASCAL SANCHO, GUIDE DE HAUTE MONTAGNE, EX-RESPONSABLE TECHNIQUE CRS PYRÉNÉES ET AUTEUR¹ - CONFÉRENCIER

La question de la gratuité du secours en montagne revient régulièrement dans le débat public. À chaque accident spectaculaire, la même interrogation surgit : faut-il faire payer les secours ? La question paraît simple. Elle est en réalité plus profonde, car derrière elle se joue un véritable choix de société.

LA GRATUITÉ EST UN SYMBOLE DE SOLIDARITÉ

Dans une société où presque tout tend à se monnayer, maintenir le principe que l'on porte secours sans condition rappelle une évidence fondamentale : la vie humaine ne se facture pas. Face au danger ou à la détresse, la communauté se mobilise sans poser de préalable. Ce principe s'inscrit dans une tradition humaniste où la priorité n'est pas le coût de l'intervention, mais la protection de la personne.

PROTÉGER LES PERSONNES EST UNE MISSION ESSENTIELLE DE LA COLLECTIVITÉ

La sécurité des citoyens constitue l'un des fondements du pacte social français. Les services d'incendie et de secours, les forces de sécurité ou les équipes de sauvetage en mer et en montagne incarnent cette responsabilité collective. Leur existence garantit que chacun, où qu'il se trouve, peut compter sur la solidarité nationale lorsque sa vie est menacée.

LA GRATUITÉ GARANTIT UN ACCÈS LIBRE ET RESPONSABLE À LA MONTAGNE

La montagne est un espace de liberté, d'engagement et de découverte. Introduire une logique financière dans le secours reviendrait, de fait, à instaurer une forme de sélection. Certains renonceraient à pratiquer, d'autres hésiteraient à appeler les secours par crainte du coût. La gratuité permet ainsi de préserver un accès ouvert à la nature, indépendamment des moyens de chacun.

LA SOLIDARITÉ DOIT S'ACCOMPAGNER DE RESPONSABILITÉ

Après trente années passées dans le secours en montagne, un constat s'impose : les comportements véritablement imprudents, autrefois marginaux, tendent aujourd'hui à se multiplier. Défendre la gratuité ne signifie pas tout accepter. Il est légitime de pouvoir

identifier et sanctionner ceux qui commettent des fautes manifestes : absence d'équipement adapté, méconnaissance flagrante des règles de sécurité ou mise en danger volontaire.

Cela suppose sans doute de faire évoluer le cadre juridique afin de permettre, dans les cas de manquement caractérisé aux règles élémentaires de prudence, d'engager la responsabilité des intéressés. La sanction pourrait alors prendre la forme d'un remboursement des frais engagés pour le secours, non pour remettre en cause le principe de solidarité, mais pour rappeler que la liberté d'accès à la montagne implique aussi un devoir de responsabilité.

L'AVENIR DU MODÈLE PASSE PAR LA PRÉVENTION ET L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

Renforcer la prévention, mieux informer les pratiquants et mobiliser l'ensemble des acteurs de la montagne — services de secours, collectivités, fédérations, professionnels ou domaines skiables — constitue un levier essentiel. Mais une réflexion peut également être menée sur l'organisation du dispositif. Le secours en montagne repose aujourd'hui sur l'engagement de plusieurs services — gendarmerie, police nationale et sapeurs-pompiers — dont la compétence et le dévouement ne sont plus à démontrer.

Imaginer à l'avenir un corps unique de secours en montagne, rassemblant sous une même tunique des secouristes issus de ces différentes institutions, pourrait constituer une piste d'évolution. Une telle organisation permettrait de mutualiser les compétences et d'optimiser l'emploi des moyens humains et hélicoptères. Il ne s'agirait pas d'effacer l'histoire de ces services, mais de placer l'intérêt des victimes au-dessus de celui des institutions.

Au fond, la gratuité du secours en montagne est un principe fort, mais elle s'inscrit dans un équilibre plus large fait de solidarité, de responsabilité et d'adaptation permanente.

Car en montagne comme dans la société, une seule boussole devrait toujours nous guider : la protection de la vie.

1 - *S'élever ensemble* (2025), *Par-delà les cimes - Médecins des sommets* (2023), *Ascendances : histoire(s) de secours en montagne en hélicoptère* (2022), *Ligne de crête : une immersion dans les unités d'élite du secours en montagne* (2021), *Bravo papa ! 30 ans comme secouriste en montagne* (2020) - Mareuil Éditions

GARANTIR LE LIBRE ACCÈS À LA NATURE : LES ENJEUX SOCIAUX ET JURIDIQUES

3

DES PRATIQUES RESPECTUEUSES CONDITIONNENT EN PRINCIPE LE LIBRE ACCÈS À LA NATURE. MAIS LA PRIVATISATION DES ESPACES NATURELS, TOUT COMME L'ENGRILLAGEMENT ET LES CONFLITS D'USAGE REPRÉSENTENT UN RISQUE POUR LA LIBERTÉ D'ACCÈS. LE MONDE DE LA MONTAGNE DOIT AUSSI FAIRE DES EFFORTS D'INCLUSIVITÉ CAR DES BARRIÈRES SOCIALES ET DE GENRE PERSISTENT. CETTE TROISIÈME PARTIE EXPLORE DES PISTES D'AMÉLIORATION POUR UN ACCÈS PÉRENNE À LA NATURE POUR TOUS-TES.

LA MONTAGNE POUR TOUTES ET TOUS

Par Olivier Moret - Directeur de la Fondation Petzl

DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 90, LES INÉGALITÉS SE CREUSENT À NOUVEAU EN FRANCE. 15,4 % DE LA POPULATION FRANÇAISE VIT DÉSORMAIS EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ¹, UN NIVEAU RECORD DEPUIS 1996. LA FROIDEUR DES CHIFFRES DISSIMULE DES EXISTENCES MEURTRIES PAR DES QUOTIDIENS ANGOISSANTS ET DES FUTURS SANS HORIZON QUE PARTAGENT PRÈS DE 10 MILLIONS DE FRANÇAIS.

La montagne n'est pas épargnée par les fractures qui abîment nos sociétés. Les inégalités, l'individualisme, le consumérisme produisent de l'exclusion, de la précarité et favorisent l'entre-soi, même en altitude.

La fermeture de nombre de centres de vacances, le déclin des colonies et la montée en gamme de l'offre touristique, hiver comme été, transforment peu à peu la montagne en un ghetto de riches ou un terrain de jeu réservé aux initiés.

Cette réalité n'est pas le produit d'un ordre naturel, encore moins de la fatalité, mais les conséquences de choix politiques et fiscaux que tentent d'infléchir des associations² qui ont placé l'accès à la montagne pour toutes et tous au cœur de leur projet.

Convaincues que la montagne peut être, à la fois, un refuge pour se reconstruire, un espace inclusif source d'émancipation et un lieu transformateur pour se remettre en mouvement, elles s'efforcent de rendre accessibles les bienfaits émotionnels et physiques de la nature sauvage en altitude.

Ces associations, portées par une poignée de salariés et des équipes de bénévoles, se connaissent, montent des projets ensemble et sont animées par des valeurs communes qu'elles portent dans un manifeste pour une montagne sociale et solidaire rendu public en juin 2026 lors d'une journée spéciale au Chamonix Film Festival. Ce manifeste entend rendre visible une montagne plus juste, plus accueillante et plus solidaire bien loin de la montagne à vendre



ASSOCIATION 82.4000 © THOMAS VIALLET

perfusée aux aides publiques avec notamment le Plan avenir Montagne (640 millions d'euros essentiellement fléchés vers les stations de ski) ou les JOP 2030 (une estimation de 4,5 milliards dont près de 2,5 milliards pris en charge par l'État et les collectivités).

Quand on en a les moyens, il faut bien sûr soutenir ces associations attachées à transmettre le goût de la montagne. C'est l'objectif de l'Appel à projets pour une montagne solidaire lancé par la Fondation Petzl en février 2026³. En soutenant ce tissu associatif, nous voulons favoriser l'accès à une montagne envisagée comme lieu d'émancipation et de transformation.

Mais donner ne dispense pas de regarder en face l'origine du problème : la pauvreté s'enracine depuis 30 ans dans notre pays alors que nous n'avons jamais été aussi prospères. Cette « bombe sociale » menace l'équilibre de nos sociétés et mine les fondements de nos démocraties. On ne pourra pas vivre dans un monde apaisé sans une meilleure redistribution des richesses et le partage des plus beaux espaces de nature pour s'émerveiller, retrouver l'espoir et rebondir.

1 - Selon l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8600989>

2 - 82-4000 solidaires, En passant par la montagne, Sport dans la ville, Projet en cimes, CAF jeunes en montagne de Grenoble, Bivouac et moi, l'Or du temps, Weavers, Point d'Eau, Le Chamonix film festival pour n'en citer que quelques-unes.

3 - <https://www.petzl.com/fondation/s/decouvrir-milieu-vertical?language=fr>

QUAND LES ESPACES NATURELS PRIVÉS SE FERMENT : UN RISQUE POUR LE LIBRE ACCÈS ?

Par Alice Nikolli et Camille Girault - Géographes

CONSIDÉRER LA NATURE COMME UN BIEN COMMUN EST UNE IDÉE TRÈS COURANTE, MAIS LOIN DE CORRESPONDRE PARTOUT À LA RÉALITÉ DE TERRAIN. EN EUROPE DU NORD, IL EXISTE UN DROIT UNIVERSEL D'ACCÈS À LA NATURE QUI DÉCONNECTE LE STATUT DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET LA POSSIBILITÉ DE PARCOURIR LES ESPACES NATURELS (ET SOUVENT, D'Y BIVOUAQUER, DE CUEILLIR DES BAIES, ETC.). EN FRANCE, UN TEL DROIT N'EXISTE PAS ET LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE RESTE UNE VARIABLE DÉTERMINANTE.

Les espaces naturels y sont en effet la propriété d'acteurs, publics (collectivités territoriales, ONF, etc.) ou privés (personnes physiques, groupements agricoles ou forestiers divers, etc.), qui disposent du droit d'en contrôler l'accès et, s'ils le souhaitent, d'en exclure les autres usagers et usagères. Divers outils juridiques permettent ici ou là de publiciser¹ certains espaces privés (acquisitions foncières publiques, servitudes de passage public, conventionnement d'itinéraires de randonnées). Ainsi, mesurer l'accès aux espaces naturels suppose de croiser le statut de propriété foncière et la situation de terrain (barrières, panneaux, dispositifs de dissuasion divers, etc.). L'exercice est difficile à mettre en œuvre au-delà d'études de cas très localisées, ce qui explique que les données chiffrées soient rares et éparées.

UNE CONCEPTION STRICTE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Celles-ci seraient pourtant très utiles dans un contexte de montée en puissance d'une conception particulièrement stricte de la propriété privée, dont la loi du 2 février 2023 « *visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée* » est symptomatique. Parmi ses dix articles, neuf visent à rétablir les continuités écologiques face au phénomène d'engrillagement. Il est très marqué dans des régions comme la Sologne qui comptent de vastes domaines privés et hermétiquement clôturés pour faciliter la pratique de la chasse, notamment commerciale. Cette loi impose ainsi de nouveaux types de clôtures de manière à assurer la circulation de la

petite faune (sous les clôtures) comme de la grande (par-dessus). L'article 1 autorise par ailleurs « *une clôture étanche, édifiée à moins de 150 mètres* » autour des « *habitations et [des] sièges d'exploitation d'activités agricoles ou forestières.* »

UNE MENACE SUR LE LIBRE ACCÈS

L'article 8 dénote toutefois au sein de cette loi, par ailleurs écologiquement bienvenue. Il insère une nouvelle disposition non pas dans le Code de l'environnement, mais dans le Code pénal : « *Dans le cas où le caractère privé du lieu est matérialisé physiquement, pénétrer sans autorisation dans la propriété privée rurale ou forestière d'autrui, sauf les cas où la loi le permet, constitue une contravention de la 4^e classe* », soit 750 €. Régulièrement présenté comme une « contrepartie » au reste de la loi, cet article viserait à éviter la pénétration du public dans des propriétés soudain désengrillagées. Mais la loi ne conditionne pas l'utilisation de l'article 8 au désengrillagement des terrains concernés et ne précise nullement ce que signifie « matérialisé physiquement ». Pourtant, force est de constater que cet article a été mobilisé très rapidement, par au moins trois propriétaires, dans des espaces naturels non attenants, voire très éloignés de leur lieu de résidence et qui, jusque-là, ne faisaient l'objet d'aucun engrillagement.

DES INTERDICTIONS D'ACCÈS QUI FLEURISSENT

Entre août 2023 et janvier 2024, des interdictions d'accès ont fleuri en Chartreuse, sur la Côte d'Azur et dans le massif des Vosges, dans de vastes espaces naturels privés (forêts, alpages, garrigue...) auparavant accessibles pour diverses pratiques récréatives. Les vives contestations qui ont suivi n'ont toutefois guère trouvé d'écho à l'échelle locale, et encore moins à l'échelle nationale. Des arrangements partiels ont été trouvés dans certains cas, mais le rapport de force reste profondément déséquilibré entre collectifs défendant le libre accès et propriétaires qui disposent désormais d'un argument supplémentaire. Certes, les décrets d'application de la loi n'ont toujours pas été publiés en ce printemps 2026, renforçant encore le flou juridique autour du texte. Mais cet article 8 laisse planer une lourde menace sur l'accès aux espaces naturels privés qui, s'ils sont difficiles à quantifier, n'en restent pas moins nombreux et vastes à l'échelle nationale...

1 - En écho à la notion de privatisation, la publicisation désigne ici l'ouverture au public de l'accès et de l'usage d'un espace, qu'il y ait ou non changement du statut foncier.

CHARTREUSE - ISÈRE © GILLES LANSARD



CINQ INITIATIVES EN FAVEUR D'UNE MONTAGNE INCLUSIVE ET DU RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

LA MONTAGNE COMME ÉCOLE DE VIE, D'ÉCOCITOYENNETÉ, D'INCLUSIVITÉ, DE MIXITÉ SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ. SÉLECTION DE CINQ INITIATIVES.

Par Sandra Stavo-Debaugé



© SANDRA STAVO-DEBAUGE

LE PROJET NEST&CLIMB

SCIENCE PARTICIPATIVE : IMPLIQUER LES PRATIQUANT·ES D'ESCALADE DANS L'OBSERVATION ET LE SUIVI DES NIDIFICATIONS

Lancé par Asters Haute-Savoie (Conservatoire d'espaces naturels) et financé par l'OFB (Office français de la biodiversité), Nest&Climb est un projet de conciliation entre pratique de l'escalade et nidification d'oiseaux rupestres. Il vise à sensibiliser les grimpeurs·ses aux espèces d'oiseaux avec lesquelles ils partagent les falaises et les impliquer dans le suivi de cette faune. Les pratiquant·es signalent les nids observés en falaise puis l'équipe du conservatoire identifie l'espèce, le stade de nidification et installe des panneaux indiquant les voies à éviter temporairement. Ce projet mobilise une communauté via les réseaux sociaux et rend les restrictions plus acceptables.

Insta : @nest.climb



© NÉVÉ

NÉVÉ

LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE AVEC DES SORTIES DE SENSIBILISATION SUR LE TERRAIN

Fondée par des scientifiques du climat, Névé crée des outils pédagogiques pour aborder de façon inclusive le changement climatique en montagne. Pour favoriser l'appropriation de ce sujet, elle mêle subtilement l'enseignement scientifique au sensible, à travers des expériences de coin de table, des jeux sérieux (Frise des Glaciations, Enquête Climat...), des sorties de terrain, des contes et récits (Luce et le Gros Nonchalant), ou encore avec la musique, notamment lors du spectacle « Messages Glaciaires ».

neveasso.fr



© EPATÉ

EPATÉ

UN COLLECTIF D'ALPINISTES EN TRANSITIONS

L'équipe pyrénéenne d'alpinisme en transitions sociales et environnementales est un groupe de formation à l'alpinisme porté par la FFCAM-CRO (Comité Régional Occitanie), pensé comme un laboratoire autour de deux axes : une pratique de la montagne plus respectueuse de l'environnement, notamment en réalisant les sorties en mobilité douce, et une pratique en mixité apaisée, où hommes et femmes peuvent grimper ensemble en s'affranchissant des schémas de genres habituels.

Loin de la course aux sommets et des équipements ultra-performants, l'objectif pour ces alpinistes est plutôt d'expérimenter collectivement une pratique qui crée un lien fort avec la montagne, en faisant le choix de ralentir.

Insta : @Equipe.epate



© 82-4000 SOLIDAIRES

82-4000 SOLIDAIRES

PARTAGE D'EXPÉRIENCES, DIALOGUE ET COOPÉRATION ENTRE ACTEURS ALPINS POUR GARDER CE PATRIMOINE VIVANT

Depuis 2012, 82-4000 Solidaires milite pour le droit aux loisirs en réduisant les inégalités d'accès à la montagne. En lien avec des structures sociales, l'association organise et partage des séjours pour faire découvrir l'alpinisme et la beauté des sommets à des personnes en situation de grande précarité. Encadrés par des professionnels de la montagne et amateurs bénévoles, des groupes d'une dizaine de personnes vivent une semaine en montagne. Des moments forts qui redonnent confiance, ouvrent des horizons et recréent du lien. Basée à Briançon, elle s'appuie sur quatre pôles montagne : Alpes du Nord, Alpes du Sud, Alpes-Maritimes et Pyrénées.

824000.org



© ZEOFF

ZEOFF

UN MASSIF, UNE TRACE, PAS DE CHRONO ET DEUX GARES À RELIER EN COURANT : UN ÉVÉNEMENT QUI RÉINVENTE LE TRAIL

Avec cinquante à cent coureurs·ses par édition, Zeoff revoit la manière d'aborder le trail, de façon plus responsable, en prônant l'aventure collective. Aux antipodes de la logique de performance, il met à l'honneur les territoires, intègre les enjeux écologiques et bannit le chrono pour courir avec sobriété, explorer et s'immerger dans un massif au moyen de ses jambes et à travers l'effort. Les organisateurs travaillent avec les acteurs locaux pour construire des éditions qui retranscrivent l'identité des territoires traversés : approvisionnement auprès de producteurs locaux, partenariat avec les acteurs institutionnels (parc naturel, etc.). Cinq éditions sont prévues en 2026.

zeoff.fr



ROC DU VENT - ARÈCHES-BEAUFORT - BEAUFORTAIN © SANDRA STAVO-DEBAUGE

PORTRAIT

DU SKI DE PENTE RAIDE À L'ORNITHOLOGIE PIERRE TARDIVEL, ANGE (GARDIEN) DES CIMES

PAR SANDRA STAVO-DEBAUGE, COORDINATRICE DU DOSSIER THÉMATIQUE

Idône du ski extrême des années 1990-2000 avec une centaine de premières à son actif, Pierre Tardivel aime explorer : s'il a l'œil pour chercher des lignes sur les faces les plus abruptes des montagnes, il l'a aussi pour dénicher les nids de gypaètes, d'aigles et de faucons pèlerins. L'annécien met désormais son agilité d'alpiniste et sa notoriété pour se faire le plus fervent défenseur de ces oiseaux et en assurer le suivi.

— Pierre, il y a des supers conditions de poudreuse, partant pour une sortie en splitboard ?

— Non, je vais aider les crapauds à traverser la route. Échange vécu avec Pierre Tardivel.

LA SOBRIÉTÉ INCARNÉE

Pierre vit de peu, son luxe c'est d'être dehors, c'est l'affût photographique, c'est de s'arrêter au bord des cours d'eau quand il est sur la route pour le boulot. Libraire grossiste spécialisé dans les livres de montagne, il a rendu sa carte de guide de haute montagne en 2013, se refusant à faire de l'hélicoptère. Référence pour les skieurs de pente raide actuels, il a troqué ses skis pour un splitboard à l'âge de 50 ans en 2014. S'il rechausse des skis, ce n'est plus pour les pentes extrêmes, mais pour les longues marches d'approche avec son sac à dos de 100 L, son matériel photo, sa longue vue pour trouver les nids, surveiller les reproductions et les poussins des gypaètes, aigles et autres faucons pèlerins. Les accès sont souvent périlleux comme à Roche Torse dans les Bauges où nichent des aigles : « C'est un peu sportif, typiquement c'est l'endroit où personne ne va. Et c'est là que je me dis que j'ai toute ma place. »

LA PHOTO ANIMALIÈRE, C'EST SON DADA

Si ses photos au nid circulent en interne à la LPO et chez Asters, vous ne les verrez jamais sur son Facebook : « On ne doit pas les montrer au public. En revanche je pense être le seul à avoir regroupé toutes les Zones de sensibilité majeure (ZSM) sur mon album Facebook ; communiquer aide peut-être à limiter les dégâts du dérangement. » La photo l'a toujours passionné : « Avant le ski extrême j'étais déjà

sur la photo animalière. » Son intérêt pour les animaux l'a mené à s'inscrire à la LPO dès 1993 et à participer à des actions concrètes comme boucher les poteaux creux de France Télécom et d'EDF qui piégeaient des oiseaux : « J'étais content d'avoir trouvé un truc utile, si tu peux sauver des animaux, c'est génial. » Il s'est aussi risqué à empêcher une chasse à courre, une fierté. Pierre n'est pas l'ami des chasseurs, un euphémisme ! Il s'est également mouillé pour lutter contre les projets d'aménagements dans les Aravis qui allaient impacter la biodiversité.

Utile, il l'est aussi quand il pousse un coup de gueule sur les réseaux quand les pratiquants de sports de plein air ne respectent pas les ZSM, s'approchent trop près des nids et qu'une reproduction échoue : « Déranger les oiseaux pour son petit plaisir personnel, c'est terrible. » Il n'y a pas que les skieurs ou les parapentistes : « Certains photographes s'approchent super près, c'est un problème. »

SUSCITER DES VOCATIONS

Il aimerait que plus de bénévoles s'impliquent dans le suivi sur le terrain : « C'est formidable l'observation : un aigle qui nourrit son aiglon, les gens ne le voient jamais. Là, c'est l'occasion, mais il faut s'investir. C'est utile, bon pour la santé, on est dans la nature, on respire le bonheur. On dit qu'on dégrade la planète et c'est vrai, mais il y a des belles choses encore à voir. Pour moi, c'est une thérapie, c'est important de vivre quelque chose de positif. »

Qui sait, peut-être que, comme Pierre, vous rencontrerez votre premier loup : « Je l'ai vu en mars dernier en allant aux gypaètes. Je pensais vivre une émotion formidable comme dans les films de Vincent Munier qui en a les larmes aux yeux. Et ben, que dalle ! », avoue-t-il avec sa franchise désarmante tout en exprimant sa satisfaction quant au développement du gypaète barbu exterminé au siècle dernier dans les Alpes. « Une belle revanche sur la connerie humaine ! Grâce à des personnes de bonne volonté, on arrive à recréer quelque chose. »

1 - Le splitboard - littéralement « planche divisée » - est un snowboard de randonnée qui permet de monter en ski et descendre en snowboard.



ILLUSTRATION DE CÉCILE GUILLARD - EXTRAIT DE À LA FRONTIÈRE DU VIVANT DE CÉDRIC DENTANT ET CÉCILE GUILLARD © FUTUROPOLES, 2026.

TRIBUNE

LAISSER LA MONTAGNE NOUS HABITER

PAR CÉDRIC DENTANT, BOTANISTE, SERVICE SCIENTIFIQUE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Come as you are.

Viens comme tu es.

Quand on est adolescent, on se sent rarement à sa place, que ce soit chez soi, avec les autres ou seul. Alors il y a des chansons qui sonnent comme des messages précieux. *Come as you are*, de Nirvana, fait partie de ma précieuse playlist de l'adolescence. J'adorais la voix de Kurt Cobain, chanteur mythique de ce groupe, tout en détestant son magnétisme auprès des belles lycéennes que je désespérais d'aborder. *Come as you are*. Toi aussi tu as une place. Tu as ta place...

Nous luttons avec nos contradictions.

Nous (re)découvrons que la montagne a encore cette part sauvage qui nous permet de nous sentir à nouveau animal, de nous sentir appartenir à un monde qui n'est pas régi par nos lois de prédation. Pourtant, depuis la fin du confinement, j'ai l'impression qu'« aller en montagne » n'a jamais été autant sujet à débat. Trop de monde, trop d'incivilités, trop de méconnaissance, trop de gens sans les « codes », trop de gens pas à leur place...

Come as you are. La même année que sortait cette chanson, j'ai fait mon premier bivouac, seul, au sommet du Grand Veymont. Je n'y connaissais rien. J'ai emprunté un vieux duvet, trouvé un billet de bus, et je suis parti vers ce qui était pour moi une incroyable et audacieuse aventure.

Il était tard quand je suis arrivé au départ du sentier. Il faisait sombre, et à cette époque, les frontales fonctionnaient avec des piles plates lourdes, produisant une lumière blafarde. Je suis monté sans l'utiliser, préservant la pile obèse pour un impérieux et hypothétique besoin. Je n'avais pas de matelas, portais une

veste en coton dense, un pull trop grand, des knickers déjà passés de mode et de grosses chaussettes inconfortables. J'avais à peine pris un œuf dur et une carotte. Mais au sommet, avec l'immensité de la nuit tombante, je n'avais pas vraiment faim. Je me sentais magnifiquement à ma place.

J'ai plutôt bien dormi malgré le froid. Au lever du jour, lorsque la lumière est encore timide, j'ai entendu des râles étranges. Je crois avoir eu un peu peur sur le coup, sans pour autant m'affoler. J'ai timidement levé la tête au-dessus de ma zone de bivouac. Une fleur d'un violet flamboyant pointait à quelques centimètres de mon nez. Je ne l'avais pas vue en arrivant, hier. Le râle reprit, à quelques mètres. Je ne voyais rien, mais je n'avais plus peur. J'étais intrigué.

Je me suis redressé un peu plus encore, presque assis. Et c'est là que je les ai vus. Deux oiseaux, couleur de pierre, venaient de donner un coup d'ailes pour s'éloigner un peu de moi. Ils étaient surpris eux aussi. Je n'avais aucune idée de ce que c'était. Personne autour de moi ne s'intéressait aux oiseaux, aux plantes ou aux pierres. Par contre, dans ma famille, le sport était sacré. Je savais que mon excursion serait saluée selon ces critères d'effort et de mise à l'épreuve. Mais dans ce paradigme, les noms de fleurs et d'oiseaux n'avaient pas plus d'existence que de place. Pourtant, ce matin au Grand Veymont, ils m'ont manqué.

C'était un monde sans Internet, sans smartphone et sans IA. J'ai emprunté un nouveau chemin, celui qui menait à savoir qui étaient la saxifrage à feuilles opposées et le lagopède alpin. Ce chemin, je ne l'ai plus quitté depuis.

Come as you are. Je ne suis pas né montagnard, mais je le suis devenu, ce jour où la montagne a commencé à m'habiter.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sciences et montagne : climat hostile

VINCENT VLÈS, À PARAÎTRE À L'AUTOMNE 2026

Le monde du sport face à l'urgence écologique - récits engagés

SOUS LE MARRAINAGE DE NOLWEN BERTHIER, ÉDITIONS LA PLAGE, 2025

Bravo papa - 30 ans comme secouriste en montagne

PASCAL SANCHO, MAREUIL ÉDITIONS, 2020

« La crevasse » - Protection de la vie animale

PASCAL SANCHO, ÉDITIONS COMPLICITÉS, 2025

Ski de rando - Des premières traces à l'autonomie

OLIVIER MORET, PHILIPPE DESCAMPS, GUILLAUME BLANC, GUÉRIN
ÉDITIONS PAULSEN, 2022

À la frontière du vivant

CÉDRIC DENTANT, CÉCILE GUILLARD, ÉDITIONS FUTUROPOLOIS, 2026

« Nos Collocs »

FABIEN MAIERHOFER, PARC NATIONAL DE LA VANOISE, FILM
DOCUMENTAIRE, 2022

« Hors-piste, sensible et sauvage »

FILM DOCUMENTAIRE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR GUILLAUME COLLOMBET,
2023

« Conscience »

FILM ET SÉRIE DE GAËTAN GAUDISSARD, 2021 ET 2023

« Une voie pour la nature »

WEB-SÉRIE DE NOLWEN BERTHIER, 2025

inventaire-vertical.fr

neveasso.fr

824000.org

zeoff.fr

/ RETROUVEZ DES LIENS ET DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES
SUR NOTRE SITE INTERNET **MOUNTAINWILDERNESS.FR**

Merci à nos partenaires pour leur soutien



Je protège la montagne avec  mountainwilderness

Nom, prénom

Adresse

Mail

Tél.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à faire valoir auprès de Mountain Wilderness.

☐ Adhésion "petit budget" : 10 € (3 € après déduction fiscale)

☐ Adhésion "classique" : 40 € (13 € après déduction fiscale)

☐ Adhésion "soutien" : 80 € (26 € après déduction fiscale)

☐ Don : €

☐ Paiement par chèque à libeller à l'ordre de Mountain Wilderness

☐ Paiement par prélèvement automatique (merci de compléter
les formulaires disponibles sur notre site Internet / Rubrique Adhérer)

Chaque adhésion légitime nos actions,
nous donne plus de sérénité financière et
assure une plus grande capacité de travail.
En adhérant à Mountain Wilderness,
vous pourrez participer aux actions de
l'association et recevrez nos publications :

☐ Format papier ☐ Format numérique

À RETOURNER À

mountain wilderness France
5 place Bir Hakeim 38 000 Grenoble
04 76 01 89 08
contact@mountainwilderness.fr

ADHÉREZ EN LIGNE SUR
www.mountainwilderness.fr

MOUNTAIN WILDERNESS
S'ÉMERVEILLER, PROTÉGER, PARTAGER

LES MONTAGNES SONT PARMI LES DERNIERS
ESPACES SAUVAGES DE LA PLANÈTE.
DEPUIS 1988, MOUNTAIN WILDERNESS ŒUVRE POUR
LA COHABITATION ENTRE UNE MONTAGNE SAUVAGE
ET UNE MONTAGNE À VIVRE.

ASSOCIATION NATIONALE AGRÉÉE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE,
MOUNTAIN WILDERNESS AGIT DEPUIS PLUS DE 35 ANS
POUR FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS VIS-À-VIS
DE LA MONTAGNE AU MOYEN D' ACTIONS SUR LE TERRAIN,
DE PUBLICATIONS ET DE RELATIONS AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES,
ASSOCIATIFS ET ÉCONOMIQUES.

OUVERTE À TOUS LES AMOUREUX DE LA MONTAGNE,
MOUNTAIN WILDERNESS SOUTIENT UN RAPPORT
À LA MONTAGNE FONDÉ SUR LE RESPECT
DES HOMMES ET DE LA NATURE.

POUR CELA, LES CHAMPS D' ACTIONS DE L' ASSOCIATION VISENT À :
/ DÉFENDRE LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE ;
/ ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES ;
/ AMPLIFIER LA TRANSITION DES TERRITOIRES.



MOUNTAINWILDERNESS.FR